

NIVEAU DE RÉSISTANCE MÉCANIQUE








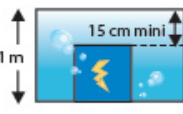
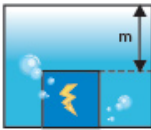
Les degrés de protection procurés par les enveloppes de matériels électriques basse et moyenne tension (jusqu'à 1000 V et 1500 V) sont définis par les normes françaises NF EN 60-529 (IP) et NF EN 50102 (IK) et les normes européennes.

Pour symboliser les degrés de protection, il est fait usage des lettres IP suivies de 3 chiffres caractéristiques.

Premier chiffre protection contre les corps solides

IP	TESTS
0	 Pas de protection
1	 Protégé contre les corps solides supérieurs à 50 mm (ex. : contacts involontaires de la main)
2	 Protégé contre les corps solides supérieurs à 12 mm (ex. : doigt de la main)
3	 Protégé contre les corps solides supérieurs à 2,5 mm (ex. : outils, fils)
4	 Protégé contre les corps solides supérieurs à 1 mm (ex. : outils fins, petits fils)
5	 Protégé contre les poussières (pas de dépôt nuisible)
6	 Totalemment protégé contre les poussières

Deuxième chiffre protection contre les corps liquides

IP	TESTS
0	 Pas de protection
1	 Protégé contre les chutes verticales de gouttes d'eau (condensation)
2	 Protégé contre les chutes de gouttes d'eau jusqu'à 15° de la verticale
3	 Protégé contre l'eau en pluie jusqu'à 60° de la verticale
4	 Protégé contre les projections d'eau de toutes directions
5	 Protégé contre les projections d'eau de toutes directions à la lance
6	 Protégé contre les projections d'eau assimilables aux paquets de mer
7	 Protégé contre les effets de l'immersion
8	 Protégé contre les effets de l'immersion sous pression